

La Direction de l'Urbanisme Règlementaire recherche  
**1 Instructeur des Autorisations de Construire (H/F)**  
 Dans le cadre d'emplois des Rédacteurs Territoriaux (Réf. 5230)

### MISSIONS

Sous la responsabilité du Chef de service Autorisations de Construire Pôle Métropolitain du Grand Amiénois :

- Vous instruisez les demandes de permis d'aménager, de construire, des déclarations préalables et autres autorisations aboutissant à l'élaboration d'une autorisation ou d'une décision de refus de construire.
- Vous apportez conseil aux administrés des communes du Pôle Métropolitain sur leurs projets de construction ou d'aménagement

A ce titre, vos missions sont les suivantes :

#### Instruction de demandes d'autorisation de construire ou d'aménager :

- Vous **analysez le projet** au regard des règles d'occupation des sols en vous assurant de leur conformité aux documents d'urbanisme opposables ;
- Vous **sollicitez les avis des services** compétents en fonction du lieu d'implantation du projet ou de sa nature ;
- Vous vous **assurez de l'articulation du projet** avec les législations annexes
- Vous renseignez à leur demande les agents de l'Unité Gestion des Infractions et Recours dans le cadre de la **mission d'assistance** aux communes sur les recours administratifs contre les décisions d'urbanisme

#### Gestion des aspects administratifs des autorisations d'urbanisme :

- Vous **vérifiez la complétude** des dossiers
- Vous **rédigez les demandes de pièces** complémentaires, les notifications de délais ;
- Vous **élaborez les propositions d'autorisation ou de refus** à destination des Maires ;
- Vous **assurez les procédures contradictoires** en cas de décisions illégales ;
- Vous vous assurez de la saisie par les communes des données relatives à l'instruction (dépôt, dates de notification des courriers du premier mois, date d'arrêt...) et ce à des fins de statistiques et d'établissement de la fiscalité de l'urbanisme.
- Vous vous assurez de la conservation des dossiers d'instruction et de leur restitution aux communes passé le délai de validité des autorisations

#### Conseil aux administrés des communes :

- Vous organisez et animez en accord avec les Maires, des **rendez-vous techniques en commune** pour renseigner les administrés sur les procédures relatives à l'urbanisme ;
- Vous **apportez une aide pour l'établissement des dossiers**, renseignez sur l'état d'avancement de l'instruction d'une demande

#### Participation à l'examen d'avant-projets :

- Vous **examinez la faisabilité** des avant-projets
- Vous participez à la demande des Maires ou du chef de service aux **réunions sur des projets spécifiques**
- Vous **faites remonter les points litigieux** des règlements d'urbanisme constatés lors de l'instruction
- Vous **apportez votre expertise** dans votre domaine de compétence et votre connaissance des différents documents d'urbanisme des communes du Pôle Métropolitain

### CONDITIONS D'EXERCICE

Déplacements ponctuels (**Permis B**) / **Permanence continue** pendant les horaires d'ouverture au public

### INFORMATIONS ET AVANTAGES DU POSTE

RTT\* / Télétravail\* / Restauration Collective / Participation employeur mutuelle et prévoyance possible\* / Prise en charge de l'abonnement de transport à 75% \* / Prime de fin d'année\* / Accès au Comité des Œuvres Sociales (COS) / Forfait Mobilité / Véhicule de service à disposition / \*sous réserve de la réglementation en vigueur au sein de la collectivité

### PROFIL ATTENDU

Vous êtes titulaire d'une formation de type **BAC+2 en Droit / Géographie / Urbanisme ou autre** et du **Permis B**. Vous disposez de connaissances en **droit de l'urbanisme**, dans le **champ d'application du permis de construire** et dans la **lecture de plans**. Vous êtes à l'aise avec les **outils informatiques**. De plus, disposer de connaissances dans le **Plan Local d'Urbanisme** sera apprécié.

Justifier d'**expériences** sur un **poste similaire** est souhaité pour la prise de fonction.

Vous affectionnez le **travail en équipe** et êtes **force de proposition**. **Autonome**, vous avez de bonnes **capacités d'adaptation**. Vous disposez de bonnes **qualités relationnelles et rédactionnelles**. Doté d'un **esprit d'analyse et de synthèse**, vous avez le **sens des responsabilités** et de l'**organisation**. Bon communicant, vous savez **prendre du recul** face à certaines situations.

**Recrutement par voie statutaire (titulaires, lauréats de concours) ou à défaut par voie contractuelle**

*La communauté d'agglomération d'Amiens Métropole souhaite participer à l'effort national d'insertion en milieu professionnel des personnes handicapées : cette offre est handi-accessible*

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le Chargé de Développement RH référent du dossier par téléphone au 03.22.97.15.58  
 Pour postuler, veuillez compléter votre dossier de candidature (en rappelant la référence **5230**) sur le site [www.amiens.fr](http://www.amiens.fr) (Rubrique Vivre à Amiens → Emploi → Nos offres d'emplois), **avant le 11/06/2025**.

**Lien d'accès direct pour postuler :** <https://demarches.amiens.fr/emploi-et-developpement-economique/depot-candidature-rh/?reference=5230&gestionnaire=PAD>

Émis-le : 12/05/2025